

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Youwarou
Commune rurale de Dongo

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE N'DODJIGA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Juin 2006

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de **N’Dodjiga** dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

La formation des élus

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

La campagne d'information et de sensibilisation

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 50 villages de la commune.

La tenue des journées de concertation inter- communautaires

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

La tenue de l'atelier de planification

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes

majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

La validation et l'adoption du plan

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

III- APERCU SUR LA COMMUNE

1- Historique

Coincée entre le Bara Issa à l'Ouest et le Koli-Koli au Sud-Est, tous des affluents du fleuve Niger, la commune rurale de N'Dodjiga fait partie de la zone agro-écologique du Delta central du fleuve Niger.

2- Situation géographique

La commune rurale de N'Dodjiga est limitée :

- ✓ Au Nord par la commune de Koumaïra (cercle de Niafunké),
- ✓ Au Sud par les communes de Dirma et de Déboye,
- ✓ A l'est par la commune de Korombana (cercle de Mopti),
- ✓ A l'Ouest par la commune de Dongo.

Elle couvrant une superficie de 823 km² et compte 50 villages.

3- Organisation administrative

La commune est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 17 élus.

4- Organisation institutionnelle

Sur le plan de l'administration, l'Etat est représenté par un Sous- Préfet et les services déconcentrés de l'Etat comme l'Agriculture, la conservation de la nature, l'Elevage, la Santé et l'Education (3 premiers cycle et second cycle de l'enseignement fondamental) sont représentés.

On note aussi la présence de partenaires au développement comme le FED-VRES et l'ONG nationale SABA (PRODEPAM).

Sur le plan politique, 7 partis (URD, BDIA, CNID, MPR, PDR, RPM, RDT, USRDA) animent la vie politique dans la commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 17 associations villageoises, une Coordination inter- PIV.

IV- SITUATION DE REFERENCE

1- Caractéristiques physiques.

Le relief

Le relief de la commune est plat avec quelques élévations constituées par des dunes de sable et des monticules ne dépassant pas 200 mètres de hauteur. On y distingue de larges étendues de forêts mortes et de cuvettes inondées pendant une bonne partie de l'année.

Les sols

On rencontre différents types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont :

- ✚ Les sols lourds limoneux argileux des plaines inondées de façon saisonnière
- ✚ Les sols des dunes sableuses, profonds et à bon drainage.
- ✚ Les sols de plaines exondées, légers à texture sablo limoneuse.

La végétation

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences :

- ✚ dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Acacia (nilotica, seyal, sénégal, albida.....), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flaberifer
- ✚ les zones exondées sont essentiellement peuplées de Diospiros

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : Leptadonia, Cenchrus biflorus, Echinocloa stagnina, Echnicloa colona, Panicum lactum et Panicum anabaptestum.

La pluviométrie

A l'instar des communes du cercle, la commune de N'Dodjiga se situe dans la zone sahélienne.

Depuis la sécheresse de l'année 1973, la zone connaît des irrégularités et une pluviométrie insuffisante.

La moyenne des hauteurs de pluies enregistrées se situe entre 150 mm et 200 mm .

L'hydrologie

La commune de N'Dodjiga est caractérisée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est arrosée par 2 affluents du fleuve Niger (Bara Issa et Koli-Koli) d'où partent 3 marigots et une multitude de chenaux pour alimenter 53 mares à l'intérieur de la commune.

2- Caractéristiques démographiques et sociales

Elle compte en 2006 une population de 21 938 habitants dont 10 675 hommes et 11 263 femmes.

Les principales ethnies sont : Les Peuhls, les bambaras, Bozos et les Sonrhäï.

La population est caractérisée par sa jeunesse et se répartit comme suit : Homme 49 % et les femmes 51%.

3- Caractéristiques économiques

L'agriculture

La commune dispose de 7. 180 ha de superficies cultivées. Les espèces cultivées sont : le mil, le riz, le sorgho, l'arachide, le manioc et le niébé.

Plus de 80% de la production de mil et sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc.

Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto consommée.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

L'élevage

La commune est une zone d'élevage par excellence. Selon le dernier recensement des services techniques déconcentrés de l'Etat, l'effectif du cheptel est estimé à : bovins, 18.756 têtes ; ovins, 18.191 têtes ; caprins 21.215 têtes ; équins 73 têtes ; asins 940 têtes ; camelins 50 têtes et la volaille 53.200 composée de poulets et de pintades.

La pêche

Elle est l'activité principale des Bozo et Somono pour lesquels elle représente une activité économique à part entière. Grâce au niveau de technicité des pêcheurs, en année de crue normale la productivité en captures de poissons est très élevée.

Les $\frac{3}{4}$ des produits de pêche sont vendus sur place ou évacués à Mopti.

L'exploitation forestière

Les ressources forestières proviennent surtout des formations forestières naturelles. Dans la commune de N'Dodjiga, le volume brut est estimé à 2m³ de bois à l'ha, y compris le bois mort sur pied.

L'exploitation forestière est pratiquée par les agriculteurs en saison morte, mais elle tend vers un professionnalisme d'autant qu'elle fournit des revenus monétaires assez substantiels.

L'artisanat

Il revêt des formes diversifiées à savoir : la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie (2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable mais, son épanouissement est limité par le faible professionnalisme des artisans et le manque de financement.

Le commerce

L'activité commerciale est basée essentiellement sur les échanges des produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation forestière (mil, riz, sorgho, arachide, bétail, peaux et cuirs, nattes, poissons séchés et fumés, oignon, bois de chauffe etc. et de produits importés de consommation courante (sucre, thé, cigarettes, tissus et autres produits).

Il existe un marché hebdomadaire à Sah et les autres marchés les plus fréquentés sont : Korientzé et Mopti). La commune compte plus de 100 commerçants avec une frange très importante de détaillants et d'ambulants.

Cette activité a connu une évolution rapide durant les dix dernières années au regard du nombre élevé de nouvelles boutiques ouvertes à Sah..

L'aviculture

Pratiquée de façon traditionnelle elle est l'apanage des femmes dans de nombreux ménages. Son problème majeur est la faiblesse de la production et de la productivité liée à la fréquence des maladies aviaires et le sous-équipement.

Le maraîchage

Il est pratiqué sur des petites superficies en bordure du fleuve par les femmes et en contre saison au niveau des périmètres irrigués par les exploitants des dits périmètres.

Les superficies exploitées sont estimées à 20 ha.

Transport et communication

La commune est accessible en toute période de Juillet à Février par pinasse et Mars à Juin par véhicule.

4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles

Santé et eau potable

La commune dispose deux Centres de Santé Communautaire mais le deuxième n'est pas encore opérationnel.

Il existe 40 puits à grand diamètre sur l'ensemble du territoire de la commune qui ne couvrent pas les besoins en eau potable de la commune.

Education- formation

La Commune dispose de trois écoles du 1^{er} cycle, un second cycle de l'enseignement fondamental et 4 centres d'alphabétisation.

5 - Infrastructures et équipements collectifs

La commune dispose de deux CSCOM (Sah chef lieu de commune et Faou), de trois écoles du 1^{er} cycle, 1 second cycle de l'enseignement fondamental et 4 centres d'alphabétisation et d'un local provisoire pour abriter la Mairie.

Sur le plan de l'équipement agricole la commune compte 40 charrettes, 107 charrues et 12 motopompes.

Il existe 40 puits à grand diamètre sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il y a le centre de santé communautaire de Sah (chef lieu de la commune) et celui de Faou.

La commune compte 50 pirogues et deux réseaux RAC (l'Administration et santé).

V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

Cette position géographique a favorisé le développement d'importantes potentialités agropastorales, halieutiques et sylvicoles de la commune à savoir :

- ✚ Les ressources en terres cultivables, caractérisées par une grande variabilité de la nature des sols et de leur fertilité. Plus de 11 000 ha de superficies exploitables en mil, riz, sorgho, arachide etc.
- ✚ Les ressources en eaux de surface, avec la présence de 3 marigots, des 2 bras du fleuve Niger et d'une multitude de mares qui se révèlent très importants pour leur exploitation piscicole, pastorale et agricole.
- ✚ Les ressources en eaux souterraines ne sont pas non plus négligeables car la commune compte 40 puits à grand diamètre d'une profondeur moyenne de 12 m.
- ✚ Les pâturages de bourgou en zone inondée qui peuvent supporter pendant 7 mois de l'année la charge du cheptel et les pâturages d'hivernage en zone exondée utilisables pendant toute l'année.
- ✚ Le cheptel constitué essentiellement de bovins, ovins et caprins est l'une des plus importantes sources de revenus des populations.
- ✚ Le potentiel en ressources forestières se résumant à la présence de formations naturelles où les volumes ligneux varient de 10 à 35 m³ /ha.
- ✚ La pêche est un secteur clé de l'économie de la commune. Le potentiel halieutique se justifie par celui du Delta central du Niger qui produit 80% de la production nationale de poisson. On y dénombre 137 espèces de poissons dont 38 ont une importance économique indéniable.

Malgré les nombreuses potentialités existantes dans la commune, les actions de développement tendant à leur mise en valeur sont fortement entravées par des contraintes de plusieurs ordres :

Contraintes climatiques

On peut noter l'insuffisance et l'irrégularité des pluies en plus de l'élévation de la température qui sont des facteurs essentiels dans la faiblesse des conditions agro-climatiques et dans la dégradation des ressources naturelles.

Contraintes démographiques

Les contraintes démographiques sont : un taux d'accroissement annuel de la population assez élevé (+3% /an), le niveau très élevé de l'exode rurale, le faible taux de scolarisation et les influences négatives de certaines coutumes sur les politiques d'éducation et de santé.

Contraintes économiques

Les contraintes économiques sont les suivantes :

- ✚ La faiblesse du niveau des investissements réalisés dans la commune,
- ✚ La méconnaissance des technologies de transformation des productions agricoles et animales,
- ✚ La non disponibilité d'intermédiaires économiques fiables,
- ✚ La difficulté d'accès au crédit
- ✚ L'inaccessibilité de plusieurs zones pendant une bonne partie de l'année
- ✚ Et la faiblesse des revenus des populations.

Contraintes institutionnelles

Les contraintes d'ordre institutionnel sont :

- ✚ Le faible niveau de l'harmonisation des actions de développement social et économique menées par les divers intervenants (ONG, projets, services techniques etc.),
- ✚ La superposition des droits coutumiers et modernes qui caractérise la gestion du foncier et des ressources naturelles,
- ✚ L'insuffisance de formation et d'information des acteurs de la décentralisation.

VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE N'DODJIGA 2006-2010

1- PLANS D' ACTIONS

1- OBJECTIF GENERAL : Améliorer et sécuriser les conditions de vie des populations de la Commune.

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
DISPONIBILITE	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols,	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Surcreuser des chenaux, - Aménager des périmètres irrigués,	Commune, Etat et ONG	Commune
	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Aménagement des périmètres de bourgou, - Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement,	Commune et ONG	Commune
	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	Achat des équipements de pêche	NEANT	Commune

ACCESSIBILITE	Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose de moyens de communication	Achat de pirogues	Commune	Commune
	- Insuffisance de ressources	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune
UTILISATION	Faible niveau nutritionnel des populations	Améliorer le niveau nutritionnel des populations	Le niveau nutritionnel des populations est amélioré	Aménager des périmètres maraîchers	Commune, Etat et ONG	Commune
STABILITE	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBLE	Surcreuser des chenaux	Nombre de kilomètre creusé	80.000	-	40.000	40.000	-	-	Gouméwal et Nambo
	Aménager des périmètres irrigués	Nombre de périmètre irrigué réalisé	80.000	-	20.000	20.000	20.000	20.000	Dako-malinké, Diaddo, Diogui-sarré et Dirimandio
	Aménager des périmètres de bourgou	Nombre de périmètre de bourgou réalisé	4.000	-	1.000	1.000	1.000	1.000	Gogouna, Guedia, Diogui-ouro et Koroobongo-ouro
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	28.000	-	7.000	7.000	7.000	7.000	Diogui-sarré, Ongom, Margou et Tialbaro
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	6.000	-	2.000	2.000	2.000	-	Sakka, Koïtao et Margou
	Achat des équipements de pêche	Nombre et qualité des équipements fournis	10.000	-	5.000	5.000	-	-	Sah
ACCESSIBILITE	Achat de pirogue	Nombre de pirogue acheté	3.000	-	1.000	1.000	1.000	-	Sah, Doumbira et Youmaïra
	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	Dombira, Gadia, Gogonna, Gouméwal et Erguèm
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	Nombre de périmètre maraîcher réalisé	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	Sah, Bangha, Gadia, Margou et Tialbaro
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	5 banques de céréales construites et fournies	25.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	Sah, Margou, Diogui-sarré, Nambo et Takoutala
TOTAL			276.000	13.000	89.000	89.000	44.000	41.000	

3 -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Surcreuser des chenaux	80.000	8.000	50.000	20.000	2.000	-
	Aménager des périmètres irrigués	80.000	8.000	50.000	20.000	2.000	-
	Aménager des périmètres de bourgou	4.000	2.000	-	-	1.000	1.000
	Construction de parcs de vaccination	28.000	7.000	10.000	5.000	1.000	5.000
	Reboisement	6.000	3.000	-	-	2.000	1.000
	Achat des équipements de pêche	10.000	3.000	4.000	3.000	-	-
ACCESSIBILITE	Achat de pirogue	3.000	-	3.000	-	-	-
	Creusement de puits à grand diamètre	20.000	5.000	10.000	5.000	-	-
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	20.000	-	15.000	4.000	1.000	-
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	25.000	5.000	10.000	10.000	-	-
TOTAL		276.000	41.000	152.000	67.000	9.000	7.000

V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Stratégie de mobilisation financière :

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

Stratégie de mobilisation sociale :

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquittement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

- Stratégie de mobilisation des partenaires :

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

- Mécanisme de suivi évaluation :

La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

-  Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.

- ✚ La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
- ✚ Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).
- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi-évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi-évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur
- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.